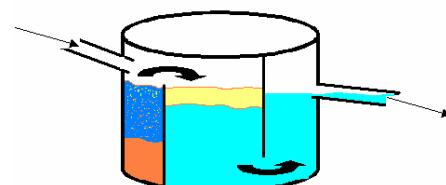


ENZYBIO-BGL

LIQUÉFACTEUR BIOLOGIQUE pour la BIODÉGRADATION de DÉPÔTS ORGANIQUES dans les CIRCUITS d'EAUX USÉES.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE	: Liquide.
. MASSE VOLUMIQUE	: 1005 g/l. +/- 20 g/l
. REACTION CHIMIQUE	: Pratiquement neutre.
. pH pur	: 7.50 environ.
. TENSION SUPERFICIELLE à 1 %	: 28,6 Dyne/cm.
. TENSION SUPERFICIELLE à 1 ‰	: 31 Dyne/cm.
. COULEUR	: Bleu lavandière.
. ODEUR	: Senteur fraîcheur verte.
. BIODEGRADABILITE	: En conformité avec décret du 21.11.1987.



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

. Dispersable dans l'eau en toutes proportions. Non classé comme préparations ou substances dangereuses selon la directive européenne 88/379. Ne renferme pas de substances caustiques ou corrosives. Ne contient pas de bactéries pathogènes ou pouvant engendrer des nuisances dans les systèmes de bio-épuración ou par production de dérivés nocifs pour l'environnement. A base de souche de bactéries sélectionnées, fonctions enzymatiques dégradant principalement les dépôts organiques constitués d'amas de protides, lipides, amidon et cellulose essentiellement. Réduit la fréquence de nettoyage et de curage des évacuations, égouts, bacs à effluents, limite les risques de bouchage et de corrosion sous les dépôts fixés de matières organiques. Pénètre, émulsifie et liquéfie les agglomérats organiques sans générer d'odeurs putrides évitant ainsi le développement de fermentations bactériennes productrices de gaz malodorant. Renferme des micro-organismes, actifs en milieu AEROBIE et ANAEROBIE, ne contient pas d'ENTEROBACTERIES, ni de SALMONELLA. Apporte une solution compatible avec l'environnement pour la biodégradation des déchets et amas de matières organiques présent dans les rejets, utilisable avec les conduits d'évacuation et siphons en inoxydable, aluminium, P.V.C., email, etc. Est employé dans les collectivités, l'industrie pour le traitement des eaux usées, dans les siphons, conduits et canalisations d'évacuation des rejets organiques, sanitaires, bacs à graisse ou à fécule. nuisards. fosse d'aisance. fosse septique. ou fosse toutes eaux. bassins de lagunage contenant des boues organiques. ...

MODES ET DOSES D'EMPLOI

. S'assurer que l'endroit où le produit est apporté ne contient pas de désinfectants ou de détergent fortement acide ou alcalin susceptibles d'inhiber l'activité du produit. Dans le cas de présence de bactéricide, différer l'apport et inactiver si possible, le bactéricide par un rinçage à l'eau chaude type "chasse d'eau". Afin de permettre une disposition rapide du produit prédiluer la quantité nécessaire dans 5 à 10 litres d'eau tiède 30 à 35 °c. Effectuer les apports le soir, en fin de travail, selon une périodicité définie.

DOSES MOYENNES d'APPLICATION :

	Dose d'apport initial par m ³	Dose d'appoint ou entretien par m ³
EVACUATIONS CANALISATIONS, SYPHONS	100 ml par m ³	30 ml par évacuation
FOSSES SEPTIQUES	250 ml par m ³	40 à 50 ml par m ³ une fois par semaine
URINOIRS	3 à 5 litres par m ³	Selon intensité des mauvaises odeurs, 30 à 40 ml par semaine par urinoir
SÉDIMENTS BOUES	3 à 5 litres par m ³	1 Lt/m ³ d'apport et par jour à moduler en fonction de la nature, fluidité des effluents et l'intensité des mauvaises odeurs.
BACS A GRAISSE	Apport en nettoyage : 1 litre à 1,5 litre par m ³ selon la quantité de graisse, renouveler si nécessaire 48 heures après	Apporter quotidiennement par système de dosage ou verser chaque soir 100 ml pour des effluents peu chargé, de 150 à 200 ml dans le cas de rejet très chargé

Complément information bacs à graisses : (dose à apporter suivant le nombre de repas) :

1. Si aucun traitement biologique à ce jour, vérifier l'état du bac à graisse, si le bac est très sale procéder à un nettoyage complet.
 2. Pendant la première semaine apporter une dose choc : 20 litres sur 5 jours (soit 4 litres/jour) en ensemencement choc pour 1500 à 2000 repas/jours.
 3. Traitement d'entretien ensuite : 3,5 à 4 litres sur 5 jours (soit 0,7 à 0,8 litre/jour) pour 1500 à 2000 repas/jour.
- A moduler selon l'intensité de la présence de graisses dans les rejets avec possibilité de réduire les doses progressivement après observation du fonctionnement des bacs à graisses au bout de 15 jours à 1 mois.